



non nobis domine non nobis sed nomini tuo da gloriam

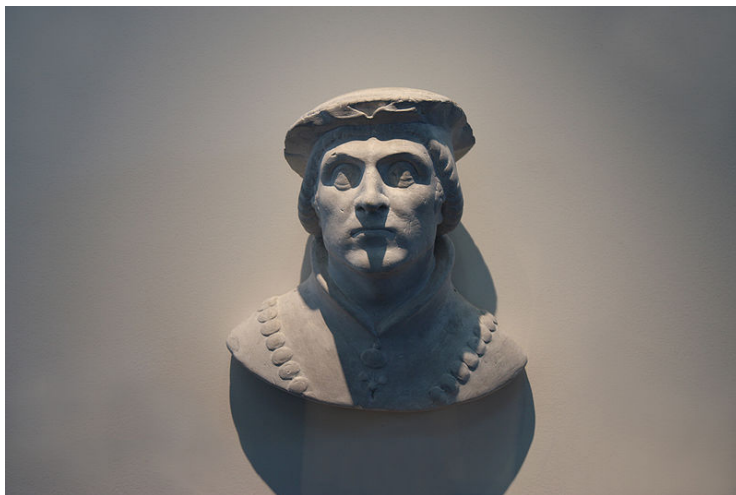


PIERRE FLOTE ou FLOTTE

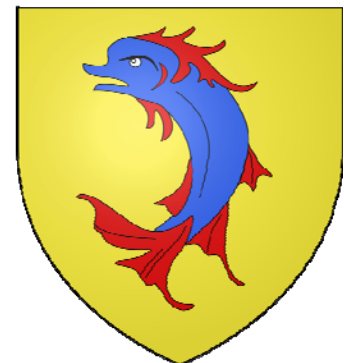
Pierre Flotte, dont les origines sont mal connues, semble apparenté à une illustre famille noble de Haute Provence.

Né dans la province du Velay, dépendant de l'Auvergne, il a, sans doute fait des études de droit à Montpellier, qui le conduiront à devenir l'un des plus fameux légistes de Philippe le Bel.

En 1283, il s'installe à Vienne, dans la vallée du Rhône, à la cour du dauphin Humbert 1^{er} de Viennois.



Humbert 1er de Viennois



Son blason

Il s'est marié vers 1280 et en 1291, son beau-père, Pierre Aycelin, l'incite à entrer au service du roi de France, dont il devient chevalier, c'est-à-dire vassal, à la suite d'une concession d'une somme d'argent tenant lieu de fief.

Comme il l'a été auprès du dauphin de Viennois, Pierre Flotte est l'homme de confiance de Philippe le Bel.



Philippe IV le Bel

Il est considéré comme l'un des plus grands juristes de son temps et devient le premier chancelier laïc de Philippe IV le Bel en 1295. Il dirige une grande partie de la politique royale, tant intérieure qu'extérieure.

Le Capétien l'envoie dans les provinces afin, en son nom, d'y mener diverses négociations ou de remettre de l'ordre dans les affaires en tant que commissaire extraordinaire.

Dès mai 1291, il est ainsi chargé de mettre à rançon les banquiers et changeurs lombards de la foire de Beaucaire, qui ont trafiqué pour le compte du pape et des cardinaux.

En 1293, avec Gilles Aycelin, son neveu et archevêque de Narbonne, il prend possession du comté de Bigorre au nom de la reine Jeanne de Navarre, épouse de Philippe le Bel.



Cathédrale de Narbonne

En 1294, il négocie l'alliance du roi d'Aragon contre l'Angleterre.

Cette même année, il reçoit du roi deux cents livres de rentes, la terre de Lumigny, en Seine et Marne, à titre personnel et non héréditaire et en fief le château de Ravel, dans le Puy de Dôme.



Château de Ravel

Ses services reconnus et récompensés, Pierre Flotte accède en 1295 à la charge prestigieuse de chancelier.

Pour la première fois, la chancellerie échoit à un laïc et non à un clerc.

Ses nouvelles fonctions le mènent en Flandre, où le Capétien l'envoie lever des subsides et installer des gouverneurs dans les grandes villes et les principales places fortes.

A partir de 1296, il est chargé de relations avec le Saint Siège.

En 1297, il est envoyé à Rome, avec le comte de Saint Pol, pour y obtenir la canonisation de Louis IX, promise depuis longtemps et toujours retardée.

En bon tacticien, Pierre Flotte entre en contact avec les cardinaux Colonna, ennemis jurés du pape Boniface VIII, fait mine de les soutenir et grâce à ce chantage, obtient la bulle de canonisation tant désirée.

En octobre 1301, l'affaire de Bernard de Saisset, l'évêque de Pamiers, déclenche un violent conflit entre Philippe le Bel et la papauté.

Dans ce contexte, Pierre Flotte, homme habile et audacieux, va jouer un rôle central et donner toute la mesure de ses talents.

Le pape a des mots très durs pour le légiste du Capétien, qu'il qualifie de « petit avocat borgne », « d'homme maigre et plein de fiel, homme qu'on doit croire hérétique ».

Et ces diatribes ne sont pas l'expression d'une volonté d'épargner le roi et de tout rejeter sur une figure secondaire.

Non, elles s'expliquent bien par le fait que le chancelier est un homme-clé du conflit, qu'il contribue d'ailleurs à envenimer par son caractère passionné et sujet aux emportements en s'élevant contre la prétention des pontifes de juger des sujets du royaume de France en vertu d'un « droit de clergie illusoire et tout verbal ».

Pierre Flotte ne recule devant rien pour défendre l'indépendance et le pouvoir du roi de France, et écrit une lettre véhémente au pape à la place de Philippe le Bel.

« Philippe, par la grâce de Dieu, roi des Français, à Boniface, prétendu pape, peu ou point de salut. Que votre très grande fatuité sache que nous ne sommes soumis à personne sur le plan temporel... »

Il met tout en œuvre pour exciter l'amour-propre patriotique du clergé français et le détacher du Saint Siège, notamment lors de la réunion des premiers états généraux du royaume, le 10 avril 1302, ce qui lui vaut d'être traité de "suppôt de Satan" par Boniface VIII.



Boniface VIII

Le chancelier expose la doctrine du souverain.

« Le pape a fait savoir que le roi lui était soumis au temporel pour son royaume, et que celui-ci était tenu de lui, le pape.

Le roi et ses prédécesseurs n'ont cependant été connus, de tout temps, que pour le tenir de Dieu seul.

Le roi n'a pas de supérieur au temporel, pas plus que n'en eurent ses ancêtres. Le monde entier le sait ».

Mais, en Flandre, de graves événements demandent bientôt toute l'attention du chancelier.

Au mois de juin 1302, Pierre Flotte se joint à l'armée du Capétien, qui part en campagne.

Le 11 juillet, à Courtrai, lors de la désastreuse bataille des Eperons d'Or, il trouve la mort au milieu de toute la chevalerie du royaume et laisse une veuve et deux fils.



La bataille de Courtrai

Comptant désormais avec Louis IX, le grand-père de Philippe IV le Bel, un saint dans sa lignée, la dynastie capétienne s'est élevée au-dessus des barons du royaume.

Le roi, oint du Saint Chrême à Reims, ne doit maintenant rendre des comptes qu'à Dieu, ce qui signifie que Philippe le Bel est féroce déterminé à affirmer son indépendance vis-à-vis du Saint Siège en ce qui concerne les questions temporelles.